

Date: 29/09/2021 [16:48:25 CEST]
De: SNES Lot et Garonne <snes47@bordeaux.snes.edu>
À: infos.snes47@bordeaux.snes.edu
Objet: Bulletin n°3 du SNES47

Bonjour à toutes et tous

Votre retraite vous l'avez gagnée ainsi que le droit au bien vieillir !

Revendiquez-le et défendez-le, vendredi 1^{er} octobre !

Les prochaines semaines, les enjeux seront décisifs pour les retraités car les budgets de la Sécurité sociale et de la loi des finances vont être votés.

A l'appel de la CFTC, de la CFE-CGC, de la CGT, de FO, de la FSU, de Solidaires, d'Ensemble & Solidaires, de la FGR-FP et de la LSR, mobilisons-nous pour une retraite en bonne santé, une pension de haut niveau, aujourd'hui et pour les générations futures.

Rendez-vous à Villeneuve à 10h30

- **rassemblement Porte de Paris**
- **adoption d'une motion**
- **caravane de voitures jusqu'à la permanence du député, à Pujols.**

**Le mardi 5 octobre, toutes et tous en grève pour nos salaires,
nos emplois, nos conditions de travail et d'études !**

L'intersyndicale FSU, CGT, FO et Solidaires appelle à une mobilisation et une grève le 5 octobre 2021.

Il s'agit d'un mouvement national des secteurs publics et privés pour exiger notamment :

- L'augmentation des salaires ;
- L'abandon définitif des réformes des retraites et de l'assurance chômage ;
- L'égalité professionnelle femmes/hommes ;
- Un coup d'arrêt à la précarisation de l'emploi et à la précarité des jeunes en formation et une réforme ambitieuse des bourses ;
- La fin des fermetures de services et des suppressions d'emplois ;
- La fin du démantèlement et des privatisations dans les services publics et la fonction publique ;
- Le renforcement de leurs moyens ;
- Le rétablissement de tous les droits et libertés pour la jeunesse comme pour le monde du travail, garantissant la meilleure protection collective.

Rassemblement mardi 5 octobre 2021 à 14H place de la Préfecture à Agen.

**Le projet local d'évaluation ou PLE :
un outil supplémentaire de management et d'intrusion pédagogique !**

Le projet local d'évaluation vise à cadrer le contrôle continu dans les lycées. Probable usine à gaz, il est surtout une arme potentiellement redoutable pour accentuer le contrôle de nos hiérarchies et pour nous déposséder d'une part essentielle de notre métier : évaluer nos élèves.

La possibilité de voir ce protocole étendu par la suite aux classes de seconde voire en collège n'est pas totalement exclue, surtout si l'on s'appuie sur les recommandations des IG et sur le projet académique présenté par la rectrice.

D'ores et déjà vous trouverez, sur le site du S3-Bordeaux, des éléments d'analyse générale et propres à chaque discipline afin de nourrir les réflexions lors des conseils d'enseignements et dans le cadre des demi-journées banalisées à venir. Vous y trouverez également toutes les initiatives prises dans les établissements (textes et prises de paroles) recueillies par le SNES (S2 et S3) :

<https://bordeaux.snes.edu/PLE-kit-d-action.html>

Carrière

Le rectorat a procédé, seul, aux promotions à la hors classe en juillet, et à la classe exceptionnelle fin août. Pour le moment il ne communique aucun document aux organisations syndicales, et la section académique du SNES-FSU est contrainte de demander à ses syndiqué-e-s les informations pour essayer de voir si les choses ont été faites correctement.

Pourtant l'administration est tenue de communiquer aux organisations syndicales représentatives la liste des collègues promus, comme cela est écrit dans les Lignes Directrices de Gestion ministérielles : "Les nombres de promotions autorisées annuellement et les résultats des promotions de corps et de grade donnent lieu à publication sur les différents sites des ministères. Les organisations syndicales représentatives en comités techniques sont destinataires de ces documents."

Le SNES-FSU veillera au respect de ce droit et étudiera les documents pour voir si la promotion des plus avancés dans la carrière reste la norme, ou bien si les dérives méritocratiques et la toute puissance des IPR s'amplifient.

Pour les certifié-e-s dans notre académie il y a pour l'année 2020-2021 un contingent de 291 promotions en classe exceptionnelle (dont 234 pour le vivier 1, ce qui est toujours aussi aberrant) et 42 pour l'accès à l'échelon spécial de cette classe. Notons que le ministère commence à parler de modifier la répartition vivier1-vivier2, et également d'élargir les fonctions donnant accès au vivier 1.

Rendez-vous de carrière

Suite aux appréciations des évaluateurs primaires et à l'évaluation des 11 items, l'avis de la Rectrice a été communiqué mercredi 15 septembre sur les boîtes académiques et/ou Iprof. A réception de cet avis, vous disposez de 30 jours pour le contester à titre gracieux en envoyant un mail argumenté en indiquant bien en objet « **Demande révision RDVC 2020 Nom Prénom Discipline** » à l'adresse :

- pour les certifié.e.s, CPE, PSYEN : rendezvousdecARRIERE@ac-bordeaux.fr
- pour les agrégé.e.s : recoursappreciationagreges2020@education.gouv.fr

L'administration dispose d'un mois pour répondre. A réception de sa réponse ou au terme de ce mois, l'absence de réponse valant refus, vous disposez de nouveau de 30 jours pour saisir la CAP compétente pour un nouveau recours examiné en présence des commissaires paritaires du SNES-FSU.

Il ne faut pas hésiter à contacter les permanenciers du SNES Bordeaux ou des sections départementales pour être accompagné.e au mieux dans ces démarches. Il faut impérativement nous adresser une copie de vos recours pour nous permettre le meilleur suivi syndical de vos situations.

Le premier GNQ47* de l'année ... probablement pas le dernier ...

Dans un lycée du Lot-et-Garonne le self est surchargé (300 places pour 1200 demi-pensionnaires) : les élèves mangent en moins de 10min. Ce manque de place a conduit à interdire l'accès au self pour les externes.

En réunion le proviseur du lycée a demandé à l'équipe de vie scolaire, déjà surchargée avec les mesures covid intenable, de trouver une solution pour continuer d'accueillir les externes qui mangent au ticket.

L'argument du proviseur est que les repas des externes génèrent 18000 € de recettes par an pour l'établissement ... un argument très humaniste, vous en conviendrez ...

GNQ47* : Grand N'importe Quoi dans le 47.

Bien cordialement

L'équipe du secrétariat du SNES 47

Connaître et faire défendre ses droits, être conseillé-e et appuyé-e efficacement dans ses démarches, bénéficier d'informations complètes et sûres, construire ensemble le système éducatif, se faire entendre en participant à un mouvement majoritaire...

Les raisons d'adhérer aux SNES-FSU sont nombreuses : [https://www.snes.edu/adherer maintenant/](https://www.snes.edu/adherer_maintenant/)

SNES-fsu

Section départementale du Lot et Garonne

14 rue Jean Terles 47000 Agen

Tél. 06.07.55.96.39

snes47@bordeaux.snes.edu

<https://bordeaux.snes.edu/-Snes-Lot-et-Garonne-30-.html>

Twitter : [@snes47](https://twitter.com/snes47)